

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE  
BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

---

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**  
**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES**

---

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N°\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE  
BUREAU.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

EXERCICE 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 340020 2261**

**DOSSIER DE CONSULTATION**



# SOMMAIRE

PIECE N° 1 - AVIS DE CONSULTATION

PIECE N° II - REGLEMENT DE LA CONSULTATION

2.1- Le dossier de consultation .....

2.2 - Préparation des offres .....

2.3 - Dépôt des offres .....

2.4 - Ouverture des plis et évaluation des offres .....

2.5 - Attribution de la Lettre-Commande .....

PIECE N° III - SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....

PIECE N°IV - CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

PIECE N° V - CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF .....

PIECE N° VI - TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES .....

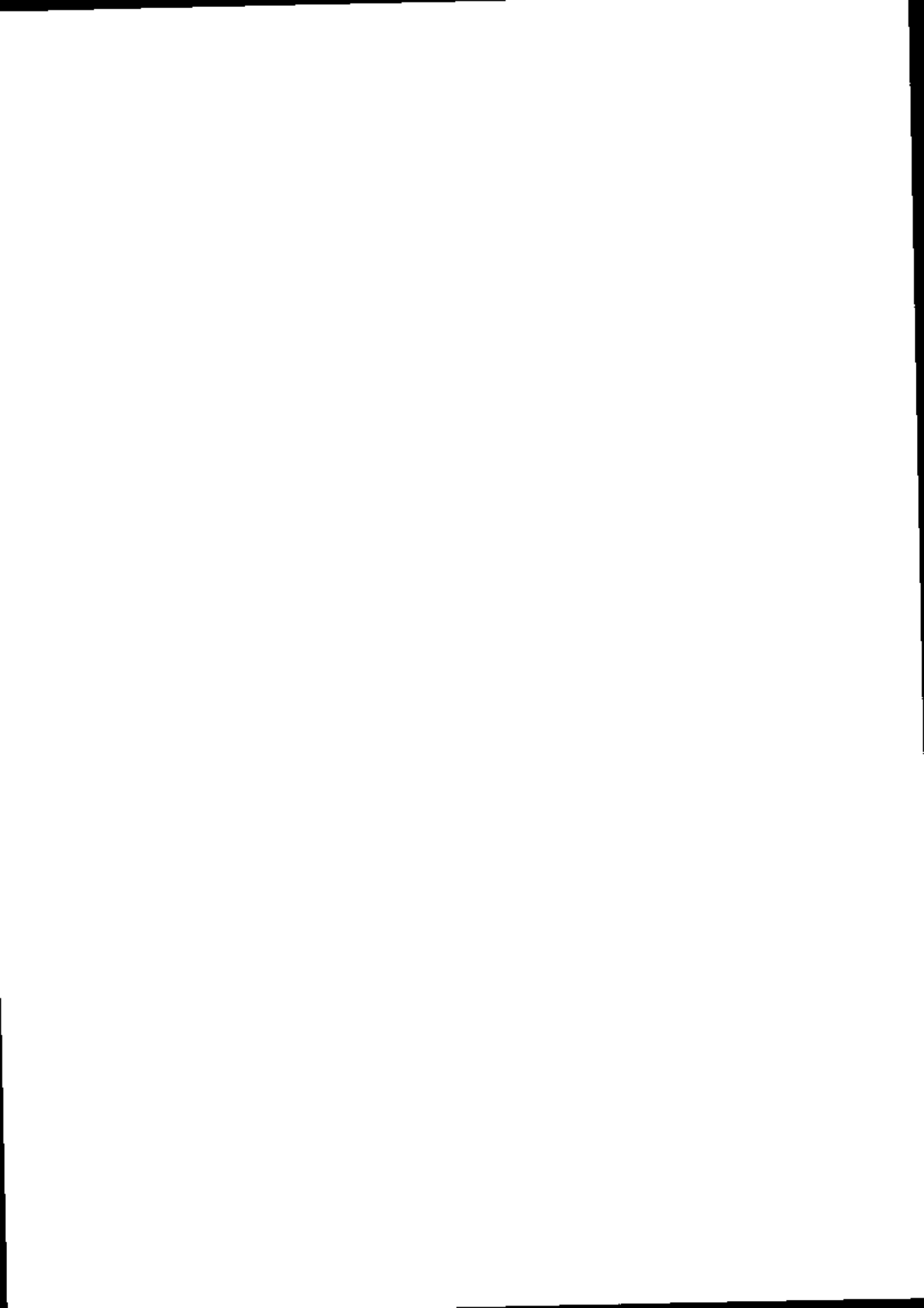
PIECE N° VII – MODELES D'ANNEXES

7.1. Modèle de lettre de soumission

7.2. Modèle de caution de soumission

PIECE N° VIII - PROJET DE LETTRE-COMMANDE .....

PIECE N° IX - LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES D'ASSURANCES  
AGREEES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES  
MARCHES PUBLICS



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work –Fatherland  
-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

---

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB)**  
**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES**

---

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE  
BUREAU.

\*\*\*\*\*

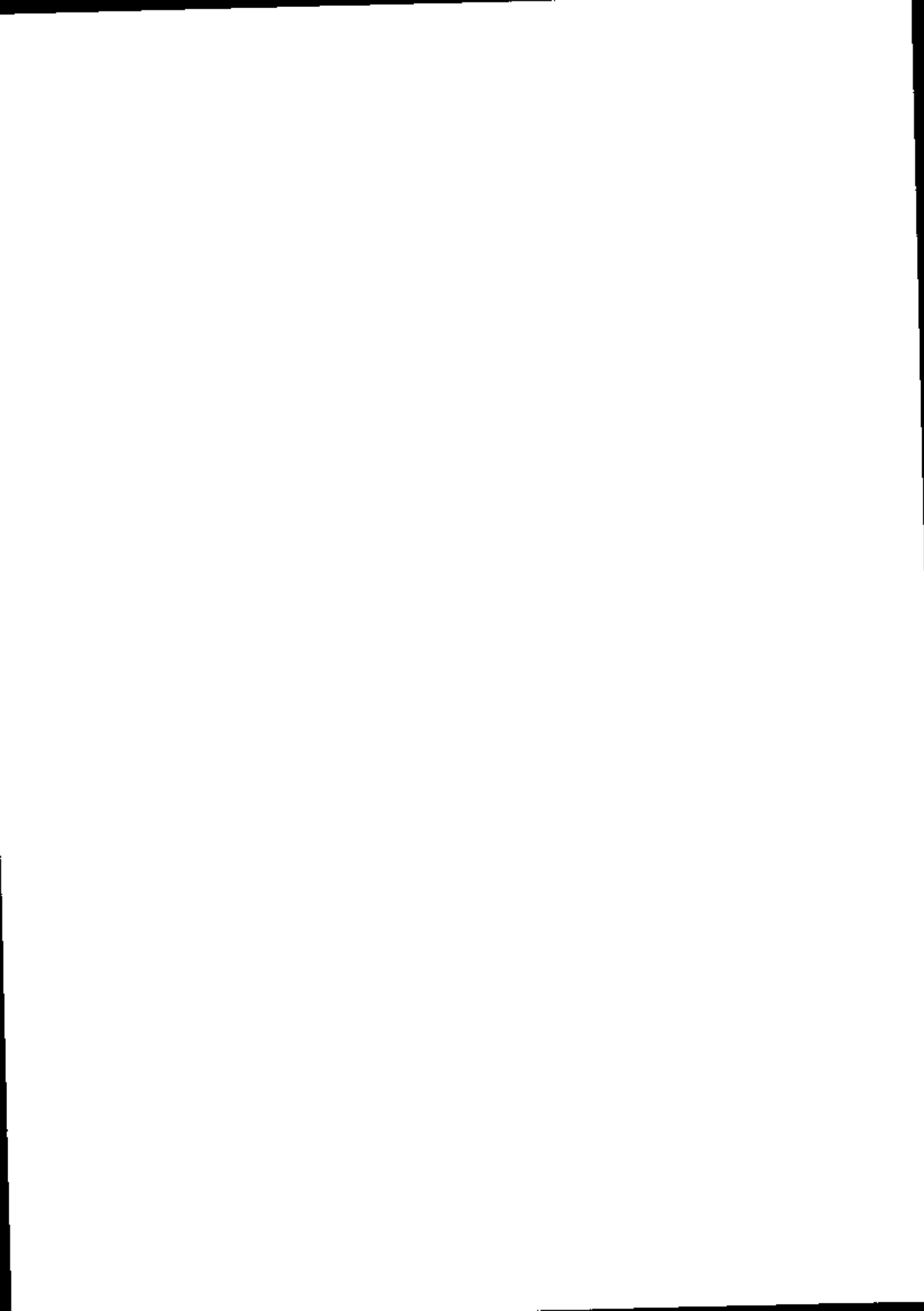
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

EXERCICE 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 340020 2261**

**Pièce N° 1:**

***Avis de Consultation***



# AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE BUREAU.  
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 6 73 20 57 25/6 99 37 07 48**

**1. Objet:** Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, le Ministre de l'Éducation de Base (Maître d'Ouvrage) lance une consultation pour l'équipement des structures des services centraux en mobilier de bureau ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION
1	40 (Quarante) fauteuils directeur et roulant tournant avec dossiers et accoudoirs en simili cuir.
2	40 (Quarante) chaises visiteurs revêtues en tissus velours, cadre en bois.
3	40 (Quarante) Fauteuils secrétaire simili cuir, tournant avec accoudoir.

**2. Participation :** La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national.

**3. Coût estimatif :** Le coût estimatif des prestations, objet de la présente consultation est de 16 500 000 (Seize millions cinq cent mille) Francs CFA, financé par le BIP 2019.

**4. Consultation du dossier de cotation:** Le Dossier de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au *Ministère de l'Éducation de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO), Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 22 86 33*, dès publication du présent avis.

**5. Acquisition du dossier de consultation :** Le Dossier de consultation peut être retiré à l'adresse ci-dessus, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 25 000 (Vingt Cinq mille) Francs CFA, payable au Trésor Public.

**6. Remise des offres :** Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au *Ministère de l'Éducation de Base, Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01* au plus tard le \_\_\_\_\_ à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX EN MOBILIER DE BUREAU.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

**7. Ouverture des Offres :** L'ouverture des offres se fera en un temps le \_\_\_\_\_ à 15 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Éducation de Base, sise au bâtiment A porte 618, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.



**8. Caution de soumission** : Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **330 000 (trois cent trente mille) francs CFA**, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de consultation (Pièce n° 9). Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au 30ème (trentième) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

**9. Délai d'exécution** : Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **60 (Soixante jours)**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des livraisons.

**10 : Attribution** : La Commission Ministérielle de Passation des Marchés procédera à :

- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- L'élaboration d'un tableau de comparatif des offres.

Elle proposera par la suite l'attribution de la Lettre Commande au soumissionnaire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme aux dispositions du Dossier de Consultation.

**11 – Délai de validité des offres** : Les offres seront valables pour une période de **60 (Soixante) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

**12 : Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, **Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous- Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B, porte B01, BP: 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 22 86 33**

Yaoundé, le

**Le Maître d'Ouvrage**  
(Ministre de l'Education de Base)

**AMPLIATIONS :**

- *MINMAP (pour information)*
- *ARMP (pour publication et archivage)*
- *Président CPM (pour information)*
- *Service des Marchés Publics (pour archivage)*
- *Affichage*





# NOTICE OF CONSULTATION

N° \_\_\_\_\_ / DC / MINEDUB / CPM / 2019 OF \_\_\_\_\_ FOR THE STRUCTURAL EQUIPMENT OF CENTRAL SERVICES OF THE MINISTRY OF BASIC EDUCATION IN OFFICE FURNITURE

FUNDING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET (PIB) 2019

FOR ALL ACTS OF CORRUPTION, KINDLY GIVE A PHONE CALL OR SEND A SMS MESSAGE TO MINMAP USING THE FOLLOWING NUMBERS: 6 73 20 57 25/6 99 37 07 48

1. **Subject:** As part of the implementation of BIP 2019, the Minister of Basic Education (Contracting Authority) launches a consultation for the structural equipment of central services in office furniture as follow:

N°	DESIGNATION
1	40 (forty) Director's rolling arm chair similar to leader
2	40 (forty) visitor chair without arm in tissue culture, wooden arm rest
3	40 (forty) secretary's rolling arm chair with similar leather.

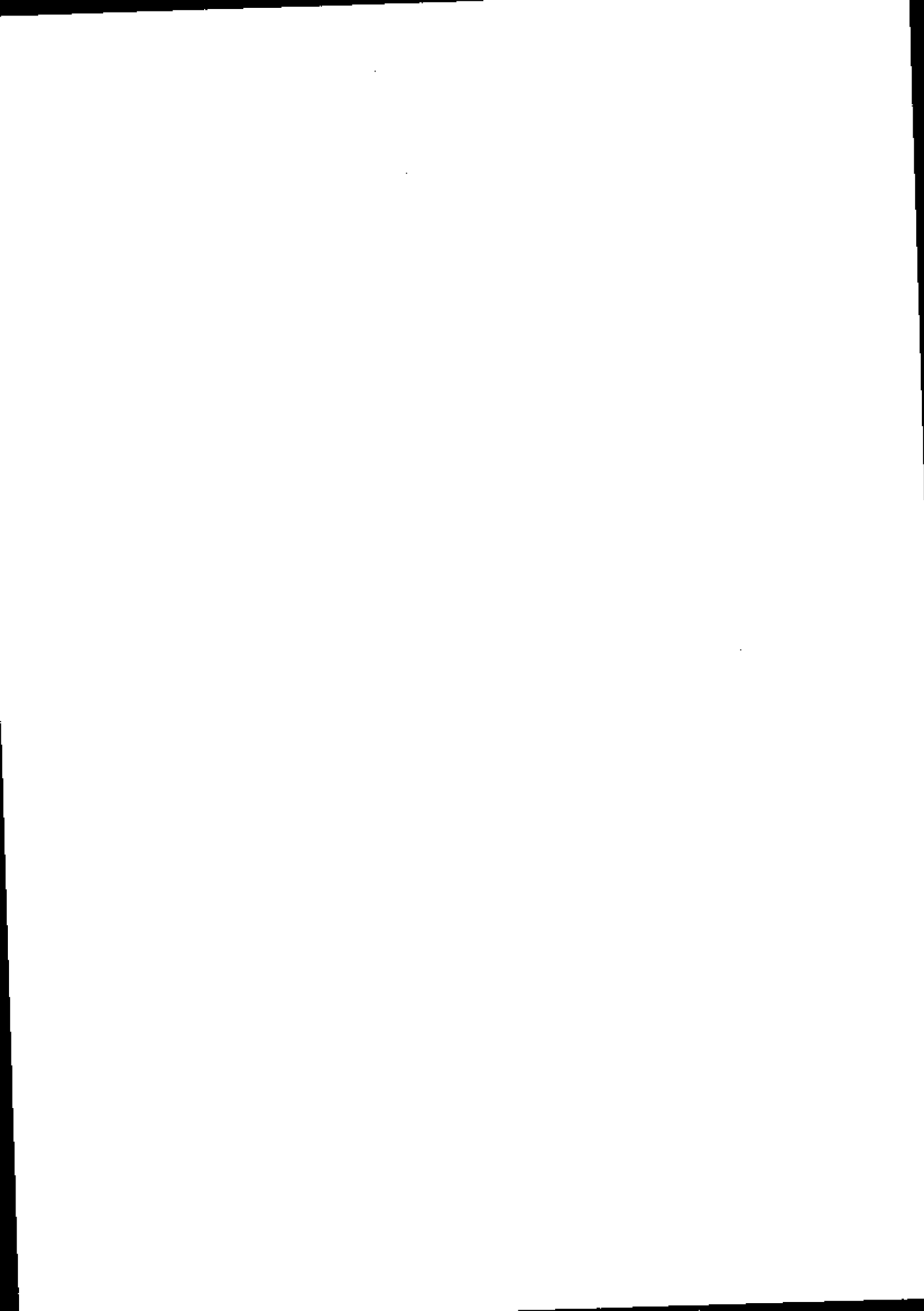
2. **Participation:** This invitation to tender is open to all companies operating in Cameroon.
3. **Estimated cost:** The estimated cost of this project is 16 500 000 (sixteen million five hundred thousand) CFA francs financed by the Investment Public Budget (IPB 2019).
4. **Consultation of tender documents:** Tender documents may be consulted during working hours at the Ministry of Basic Education, Department of Financial and Material Resources, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's bureau, Block B, Room BO1 as soon as this consultation is published.
5. **Acquisition of tender documents:** Tender documents may be obtained from the Department of Financial and Material Resources of the Ministry of Basic Education, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's Bureau, Block B, Room BO1 as soon as this consultation is published, upon the payment of a non refundable sum of 25 000 (twenty five thousands) CFA Francs to the Public Treasury.
6. **Submission of bids:** Bids shall be drafted in English or French and submitted in 07 (seven) copies including one original and 06 (six) duplicates labelled as such. They shall be deposited at the Department of Financial and Material Resources, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's Bureau, Block B, Room BO1 of the Ministry of Basic Education latest \_\_\_\_\_ at 2 pm local time, and should be labelled as follows:

## «NOTICE OF CONSULTATION

N° \_\_\_\_\_ / DC / MINEDUB / CPM / 2019 OF THE \_\_\_\_\_ FOR THE STRUCTURAL EQUIPMENT OF CENTRAL SERVICES OF THE MINISTRY OF BASIC EDUCATION IN OFFICE FURNITURE

TO BE OPENED ONLY DURING THE OFFICIAL SESSION OF THE TENDERS BOARD»

7. **Opening of Bids:** Bids shall be opened in the Room 618 of the Ministry of Basic Education on the \_\_\_\_\_ 2019, at 3 p.m., local time, by the MINEDUB'S Tenders Board session in the presence of the bidders or their duly designated representatives who have a good mastery of their files.



8. **Bid bond:** Each bidder shall enclose in his administrative documents, a bid bond issued by a financial institution approved by the Ministry in charge of Finances featuring on the list in document IX of the tender file. The bond shall be worth **330 000 (Three hundred and thirty thousand) CFA francs** and valid for **120 (one hundred and twenty) days** from the date of opening of bids.
9. **Execution deadline:** The deadline for execution shall be **60 (Sixty) days** maximum, from the date of notification of the contract.
10. **Award:** The MINEDUB'S Tenders Boards shall conduct procurement procedures in relation to
  - the verification of budgetary transactions using appropriate unit prices in letters to enable correct necessary procedures; the ones in letters is more effective.
  - Elaboration of comparative tender tables.
11. **Time allowed for the validity:** The tender will be valid for a period of 60 (sixty) days as from the date fixed for the opening of the packets of documents.
12. **Further information:** Further information may be obtained during working hours at the Ministry of Basic Education Building A, Department of Financial and Material Resources, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's Bureau, Block B, Room BO1 P.o.Box:1600Yaoundé, Phone : (237) 222 22 86 33.

Yaoundé,

**The Contracting Authority**  
(Minister of Basic Education)

**COPIES:**

- MINPC (for information)
- PCRB (for publication and records)
- Chairman of MINEDUB's Tenders board (for information)
- Service of Public contract (for archiving)
- Achieves.





REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE  
BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

---

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**  
**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS**

---

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE  
BUREAU.

\*\*\*\*\*

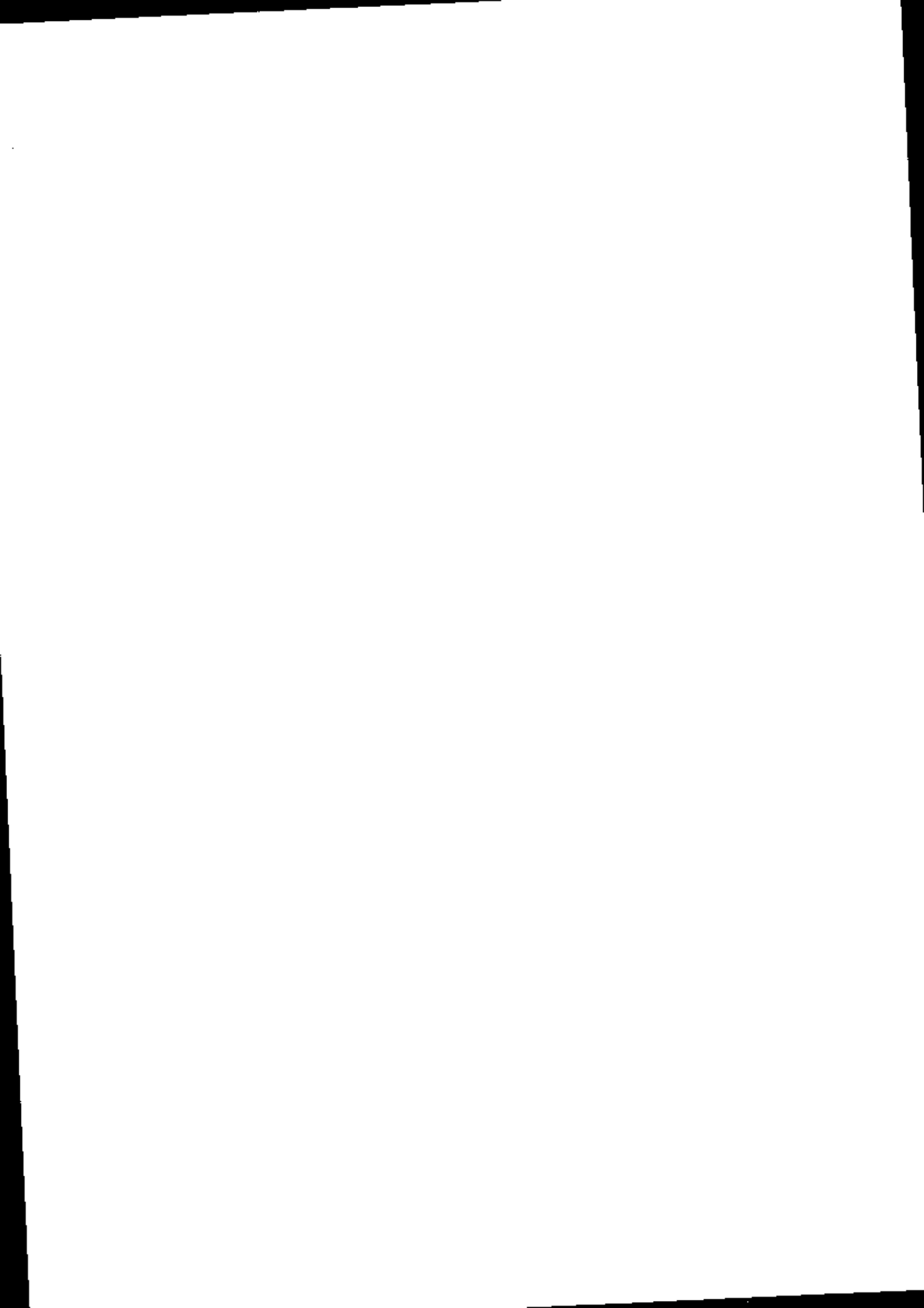
FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

EXERCICE 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 340020 2261**

**Pièce N° II:**

***Règlement de la Consultation***



# REGLEMENT DE LA CONSULTATION

## II.1 - LE DOSSIER DE CONSULTATION

### ARTICLE 1 - CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

1.1 Le présent Dossier de Consultation a pour objet l'équipement des structures des Services Centraux du MINEDUB en mobilier de Bureau composé ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION
1	40 (Quarante) fauteuils Directeur Roulant Tournant avec dossiers et accoudoirs en simili cuir.
2	40 (Quarante) chaises visiteur en tissus velours, cadre en bois.
3	40 (Quarante) Fauteuils secrétaire simili cuir, tournant roulant, avec accoudoir.

1.2 Le Dossier de Consultation comprend les documents ci-après :

- (a) L'Avis de Consultation,
- (b) Le règlement de la consultation
- (c) Les Spécifications techniques
- (d) Le Cadre du devis quantitatif et estimatif
- (e) Le Cadre du bordereau des prix unitaires
- (f) Le Tableau de comparaison des offres
- (g) Les Modèles d'annexes
- (h) Le projet de Lettre Commande
- (i) La Liste des banques et compagnies d'assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

1.3 Le soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de Consultation.

## II.2 - PREPARATION DES OFFRES

### ARTICLE 2 - LANGUE DE L'OFFRE

L'offre ainsi que toute correspondance constituant ladite offre seront rédigées en français ou en anglais.

### ARTICLE 3 - DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) La lettre de soumission suivant le modèle joint, timbrée, datée et signée ;
- (b) Un dossier administratif comprenant :
  1. **Le registre de commerce** (Copie Certifiée Conforme) complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir de signature,
  2. **L'attestation de non-faillite (Original) ;**
  3. **La carte de contribuable** (Copie Certifiée Conforme),
  4. **L'attestation de non redevance (Original) datant de moins de trois mois,**



# REGLEMENT DE LA CONSULTATION

## II.1 - LE DOSSIER DE CONSULTATION

### ARTICLE 1 - CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

- 1.1 Le présent Dossier de Consultation a pour objet l'équipement des structures des Services Centraux du MINEDUB en mobilier de Bureau composé ainsi qu'il suit :

N°	DESIGNATION
1	40 (Quarante) fauteuils Directeur Roulant Tournant avec dossiers et accoudoirs en simili cuir.
2	40 (Quarante) chaises visiteur en tissus velours, cadre en bois.
3	40 (Quarante) Fauteuils secrétaire simili cuir, tournant roulant, avec accoudoir.

- 1.2 Le Dossier de Consultation comprend les documents ci-après :

- (a) L'Avis de Consultation,
- (b) Le règlement de la consultation
- (c) Les Spécifications techniques
- (d) Le Cadre du devis quantitatif et estimatif
- (e) Le Cadre du bordereau des prix unitaires
- (f) Le Tableau de comparaison des offres
- (g) Les Modèles d'annexes
- (h) Le projet de Lettre Commande
- (i) La Liste des banques et compagnies d'assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

- 1.3 Le soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de Consultation.

## II.2 - PREPARATION DES OFFRES

### ARTICLE 2 - LANGUE DE L'OFFRE

L'offre ainsi que toute correspondance constituant ladite offre seront rédigées en français ou en anglais.

### ARTICLE 3 - DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

L'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) La lettre de soumission suivant le modèle joint, timbrée, datée et signée ;
- (b) Un dossier administratif comprenant :
  1. **Le registre de commerce** (Copie Certifiée Conforme) complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir de signature,
  2. **L'attestation de non-faillite (Original) ;**
  3. **La carte de contribuable** (Copie Certifiée Conforme),
  4. **L'attestation de non redevance (Original) datant de moins de trois mois,**



5. *L'attestation de domiciliation bancaire(Original),*
6. *La caution de soumission de 330 000 (trois cent trente mille) FCFA (Original)*
7. *La quittance d'achat du Dossier de Consultation (Original),*
8. *L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (Original) datant de moins de trois mois,*
9. *L'attestation pour soumission à la CNPS (Original);*  
**NB : Toutes les pièces doivent dater de moins de (03) mois**

- (c) Le Tableau des Spécifications Techniques (+au moins égales aux minima exigés) du mobilier à livrer complété, daté et signé ;
- (d) Le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- (e) Le Cadre du détail quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- (f) Le Projet de Lettre Commande paraphé sur chaque page et signé à la dernière page ;
- (g) Un prospectus pour chaque type de mobilier contenant les spécifications techniques détaillées ;
- (h) Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné de Marché au cours des 03 (trois) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le MINMAP.

NB : En cas de groupement, chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces 5,6 et 7 étant uniquement présentées par le mandataire du groupement.

#### **ARTICLE 4 - OFFRE**

- 4.1 Le soumissionnaire précisera dans la soumission le lieu de livraison et la nature des prix :
  - a. hors taxes (HT)
  - et
  - b. toutes taxes et tous droits de douanes compris.
- 4.2 Le soumissionnaire complétera les pièces N°III, IV, et V du Dossier de Consultation, en indiquant les caractéristiques des mobiliers dans la ligne qui lui est réservée, le prix unitaire, le prix total pour chaque article.
- 4.3 Le soumissionnaire remplira et signera le projet de Lettre Commande.

#### **ARTICLE 5 - PRIX ET MONNAIE DE L'OFFRE**

Les prix seront libellés en FRANCS CFA.

#### **ARTICLE 6 – DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE**

Les offres seront valables pour une période de **60 (soixante) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.



## **II.3- DEPOT DES OFFRES**

### **ARTICLE 7 – CACHETAGE ET MARQUAGE DES OFFRES**

Le soumissionnaire placera l'original et (06) six copies de ses offres dans une enveloppe cachetée :

- a) adressée au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans le dossier de consultation ;
- b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation tels qu'indiqués dans l'Avis de consultation.

### **ARTICLE 8 – DATE ET HEURE LIMITES DE DEPOT DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies, marqués comme tels, devra parvenir au **Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres** au plus tard le \_\_\_\_\_ à **14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION  
N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES  
SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE BUREAU.  
NB : A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## **II.4 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES**

### **ARTICLE 9 - OUVERTURE DES PLIS PAR LA COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES.**

- 9.1 L'ouverture des offres se fera en un temps, le \_\_\_\_\_ à **15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Education de Base bâtiment A porte 618, siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y participer ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
- 9.2 La Commission Ministérielle de Passation des Marchés sus citée établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

### **ARTICLE 10 - VERIFICATION DE LA CONFORMITE ET COMPARAISON DES OFFRES**

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité du dossier administratif,
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.



## **II.5 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

### **ARTICLE 11 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés procédera à la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ; à l'élaboration d'un tableau de comparatif des offres.

Elle procédera par la suite à l'attribution de la Lettre Commande au soumissionnaire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme aux dispositions du Dossier de Consultation.

### **ARTICLE 12 - COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

Le Maître d'Ouvrage décidera de l'attribution et publiera le résultat de la Lettre Commande dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) L'objet de la consultation,
- b) Le nom de l'attributaire,
- c) Le montant de la Lettre-Commande,
- d) Le délai de livraison.

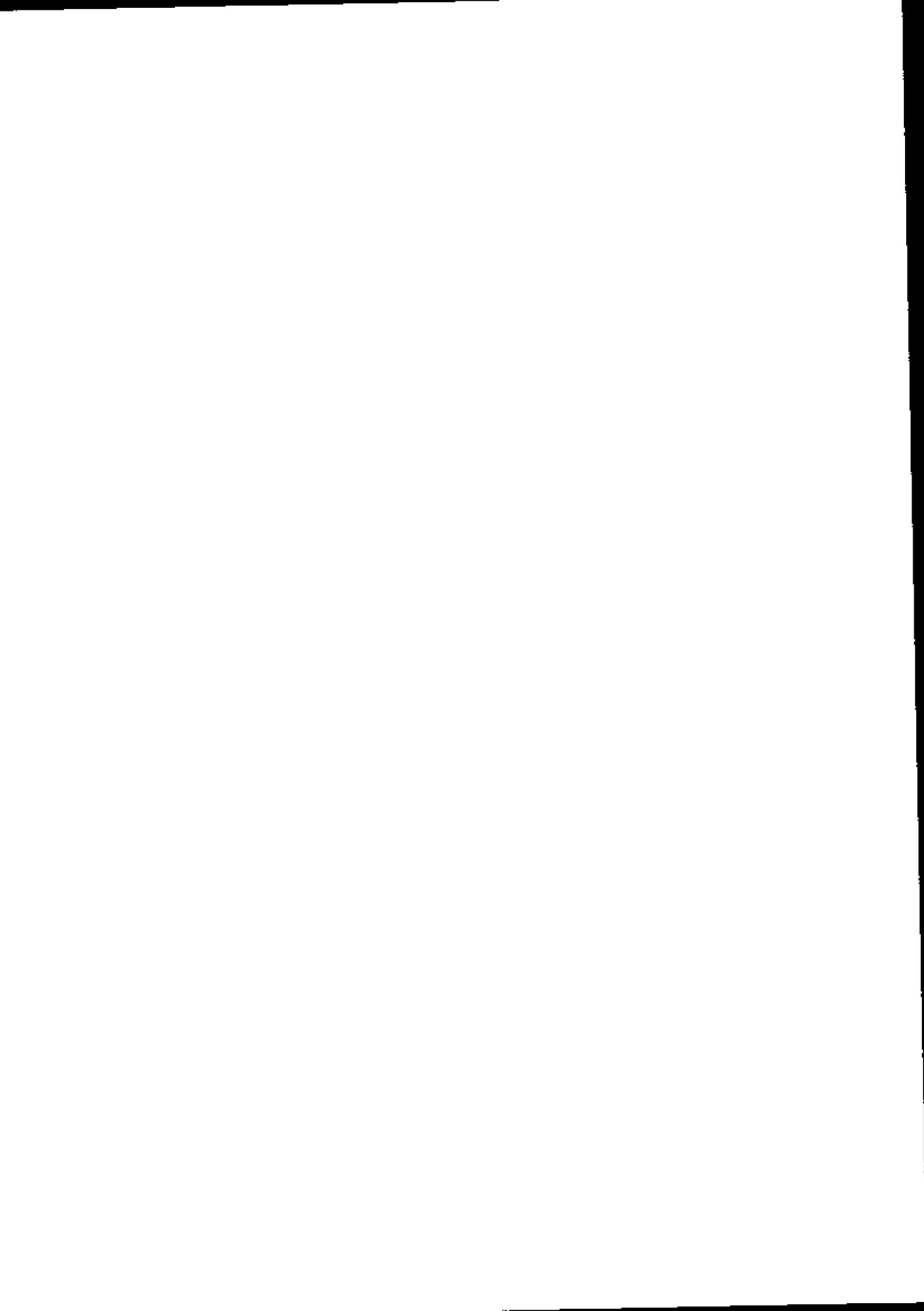
### **ARTICLE 13 - CORRUPTION ET MANŒUVRES FRAUDULEUSES**

Les Présidents, les Membres de la Commission et les soumissionnaires doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute pratique de corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (a) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une Lettre Commande ;
- (b) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même soumissionnaire sous des noms de sociétés différents et/ou sur des numéros d'enregistrement différents ;

- (c) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une Lettre Commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.

"Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE  
BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work –Fatherland

-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**  
**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS**

## **CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE  
BUREAU.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
EXERCICE 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 340020 2261**

**Pièce N° III:**

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES**



## **ARTICLE 1 - CONSISTANCE DES FOURNITURES**

La présente Consultation a pour objet la fourniture du mobilier de bureau aux structures des services centraux du Ministère de l'Éducation de Base.

### **1.1 Caractéristiques Techniques minimales du mobilier**

<b>Éléments</b>	<b>Caractéristiques Minimales</b>
Fauteuils directeurs	Fauteuil roulant et tournant avec dossiers et accoudoirs en simili cuir
Chaises de visiteurs	Chaises visiteurs revêtues en tissus velours, cadre en bois.
Fauteuil de secrétaire	Fauteuil secrétaire simili cuir, tournant, avec accoudoir.

## **ARTICLE 2 : LIEU ET DÉLAI DE LIVRAISON**

### **2.1 - Lieu de livraison**

Le lieu de livraison est le Ministère de l'Éducation de Base.

### **2.2 - Délai de livraison**

Le délai maximum de livraison est fixé à **60 (soixante) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service.



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE  
BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

---

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**  
**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS**

---

## **CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE  
BUREAU.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

EXERCICE 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 340020 2261**

**Pièce N° IV:      *Cadre du devis quantitatif et estimatif***



**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU MINEDUB**  
**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU**  
**2019 POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN**  
**MOBILIER DE BUREAU.**  
 \*\*\*\*\*

Date limite de remise des offres \_\_\_\_\_  
**CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF.**  
 (à remplir par le candidat)

Numéro d'ordre	Désignation	Qté	Prix Unitaire	Prix Total	Délais de livraison
	Fauteuils directeurs	40			
	Chaises visiteur	40			
	Fauteuils secrétaire	40			
	Montant Total HTVA				
	TVA (19,25%)				
	AIR (2,2% ou 5,5%)				
	Total TTC				

Nom du Soumissionnaire .....  
 Signature .....  
 Date .....

**NB :** Préciser la marque et le modèle du matériel proposé



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE  
BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**  
**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE  
BUREAU.

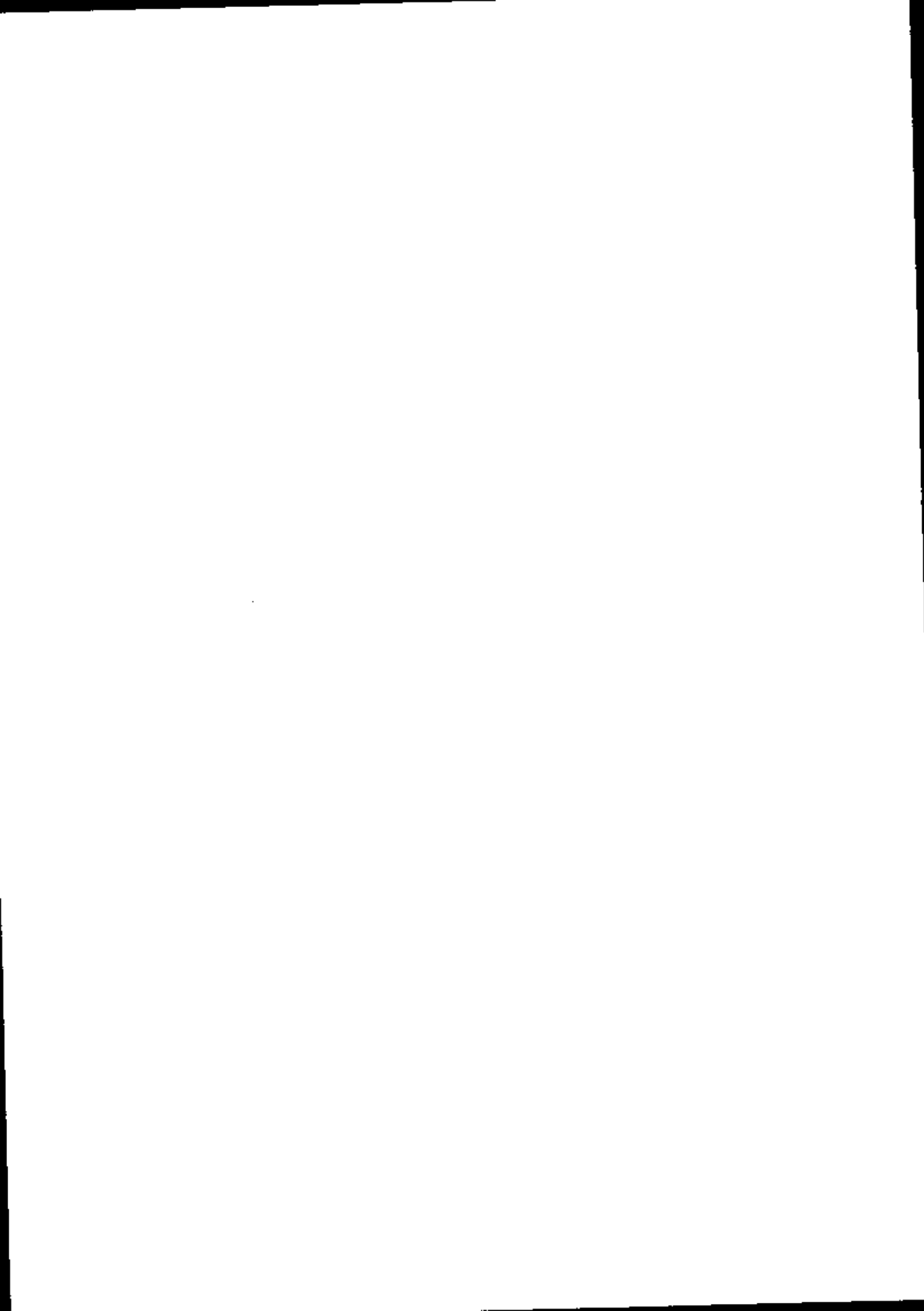
\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

EXERCICE 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 340020 2261**

**Pièce N° V: Cadre du bordereau des prix unitaires**



**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU MINEDUB**  
**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES**  
**STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE BUREAU.**  
 \*\*\*\*\*

Date limite de remise des offres \_\_\_\_\_

**CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES:**

Numéro d'ordre	Désignation	Prix Unitaire En Chiffres	Prix Unitaire En Lettres
	fauteuils Directeurs		
	Chaises visiteur		
	Fauteuils secrétaire		

Nom du Soumissionnaire .....

Signature .....

Date .....



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work –Fatherland  
-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**  
**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES**

---

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_\_ /DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE  
BUREAU.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

EXERCICE 2019

IMPUTATION: 53 15 198 17 340020 2261

**Pièce N° VI:      *Tableau de comparaison des offres***



**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU MINEDUB**

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT  
DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE BUREAU.  
\*\*\*\*\*

Date limite de remise des offres \_\_\_\_\_

**TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES**

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Spécifications techniques		Livraison		Conformité de l'offre		Prix Total TTC
					délai	lieu	oui	non	
1.									
2.									
3.									

**Membres de la Commission Ministerielle de Passation des Marchés :**

Nom	Fonction	Signature
-----	----------	-----------



---

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**  
**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES**

---

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**  
N° \_\_\_\_ /DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE  
BUREAU.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

EXERCICE 2019

IMPUTATION: 53 15 198 17 340020 2261

Pièce N° VII : **MODELES D'ANNEXES**



## 7.1. MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

Date : .....

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° \_\_\_\_/DC/CMPM/MINEDUB/EXERCICE  
2019 DU \_\_\_\_\_

A Monsieur le Ministre de l'Education de Base

Monsieur,

Après avoir examiné le Dossier de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer; \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

au MINEDUB, conformément à la Consultation et pour la somme de \_\_\_\_\_ (en chiffres) \_\_\_\_\_ (en lettres) Hors Taxes sur la valeur ajoutée et \_\_\_\_\_ (en chiffres) \_\_\_\_\_ (en lettres) Toutes Taxes Comprises.

La remise consentie est de \_\_\_\_\_ % du montant Hors Taxe

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer le mobilier dans un délai de \_\_\_\_\_ jours comme précisé dans le cadre du détail quantitatif et estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de **60 (Soixante) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'avis de Consultation; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'une Lettre-Commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution d'une Lettre-Commande, constituera une Lettre-Commande nous obligeant réciproquement.

Le .....

Signature .....  
Nom et qualité du signataire pour le  
compte du Candidat



## 7.2. MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

### Attendu que [nom du soumissionnaire]

(Ci-dessous désigné « le Soumissionnaire ») a soumis son offre en date [date du dépôt de l'offre] pour la fourniture de [nom et/ou description des fournitures (ci-dessous désigné « l'offre »)].

Nous [nom de la banque] de [nom du pays],

Ayant notre siège à [adresse de la banque] (ci-dessous désigné comme la « Banque »), sommes à l'égard du Ministère de l'Education de Base (ci-dessous désigné comme « Le Maître d'Ouvrage ») pour la somme de [inscrivez le montant] que la Banque s'engage à régler intégralement audit Acheteur, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Signé et authentifié par ladite Banque le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

1 - Si le Soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité stipulée par lui dans son offre ; ou

2 - Si le Soumissionnaire, s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par l'Acheteur pendant la période de validité :

- a) manque à signer ou refuse de signer le Marché, alors qu'il est requis de le faire ; ou
- b) manque à fournir la garantie bancaire de bonne exécution, comme prévu par le règlement particulier de l'appel d'offres.

Nous nous engageons à payer à l'Acheteur un montant allant jusqu'au maximum de la somme ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que l'Acheteur soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que, dans sa demande, l'Acheteur notera que le montant qu'il déclare lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux sont remplies et qu'il spécifiera quelle ou quelles condition (s) a joué ou ont joué.

La présente caution demeure valable jusqu'au 30<sup>ème</sup> (trentième) jour inclus au-delà de la fin du délai de validité des offres ; toute demande de l'Acheteur tendant à la faire jouer devra parvenir à la Banque dans ce délai de 30 (trente) jours.

[Signature de la Banque]

[Date]



**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**  
**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_\_ /DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE  
BUREAU.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

EXERCICE 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 340020 2261**

**Pièce N° VIII *Projet de Lettre Commande***



REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
MOBILIERLES  
-----  
SOUS DIRECTION OF BUDGET  
-----  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – work – Fatherland  
-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----  
GENERAL SECRETARIAT  
-----  
DIRECTION OF FINANCIAL AND MATERIAL  
RESOURCES  
-----  
SUB DIRECTORATE OF BUDGET  
-----  
SERVICE OF PUBLIC CONTRACT

LETTRE-COMMANDE N° \_\_\_\_\_ /LC/MINEDUB/SG/DRFM/SMP/2019 PASSEE AVEC  
APRES CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE  
COTATION N° \_\_\_\_\_ /DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT  
DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE  
BUREAU.

TITULAIRE:

N° CONTRIBUTUABLE :

OBJET : EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES  
CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE BUREAU

LIEU DE LIVRAISON : MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE :

TTC	
HTVA	
T.V.A. (19.25 %)	
AIR (2,2% ou 5,5%)	
Net à payer	

DELAI DE LIVRAISON:

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019

IMPUTATION : **53 15 198 17 340020 2261**

SOUSCRITE LE : \_\_\_\_\_

SIGNEE LE : \_\_\_\_\_

NOTIFIEE LE : \_\_\_\_\_

ENREGISTREE LE : \_\_\_\_\_



ENTRE : **L'Etat du Cameroun**

Représenté par **Le Ministre de l'Éducation de Base**

Ci après désigné :

**"LE MAITRE D'OUVRAGE"**

D'UNE PART

ET

LA SOCIETE :

BP :

TEL :

FAX :

Représentée par :

**Monsieur /Madame**  
Directeur Général,

Ci-après désignée :

**"LE CO-CONTRACTANT "**

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIVIT :



# SOMMAIRE

## CHAPITRE I: GENERALITES

- ARTICLE 1 - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX APPLICABLES
- ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR
- ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON
- ARTICLE 7 - DOMICILE DU CO-CONTRACTANT

## CHAPITRE II: EXECUTION DE LA LETTRE COMMANDE

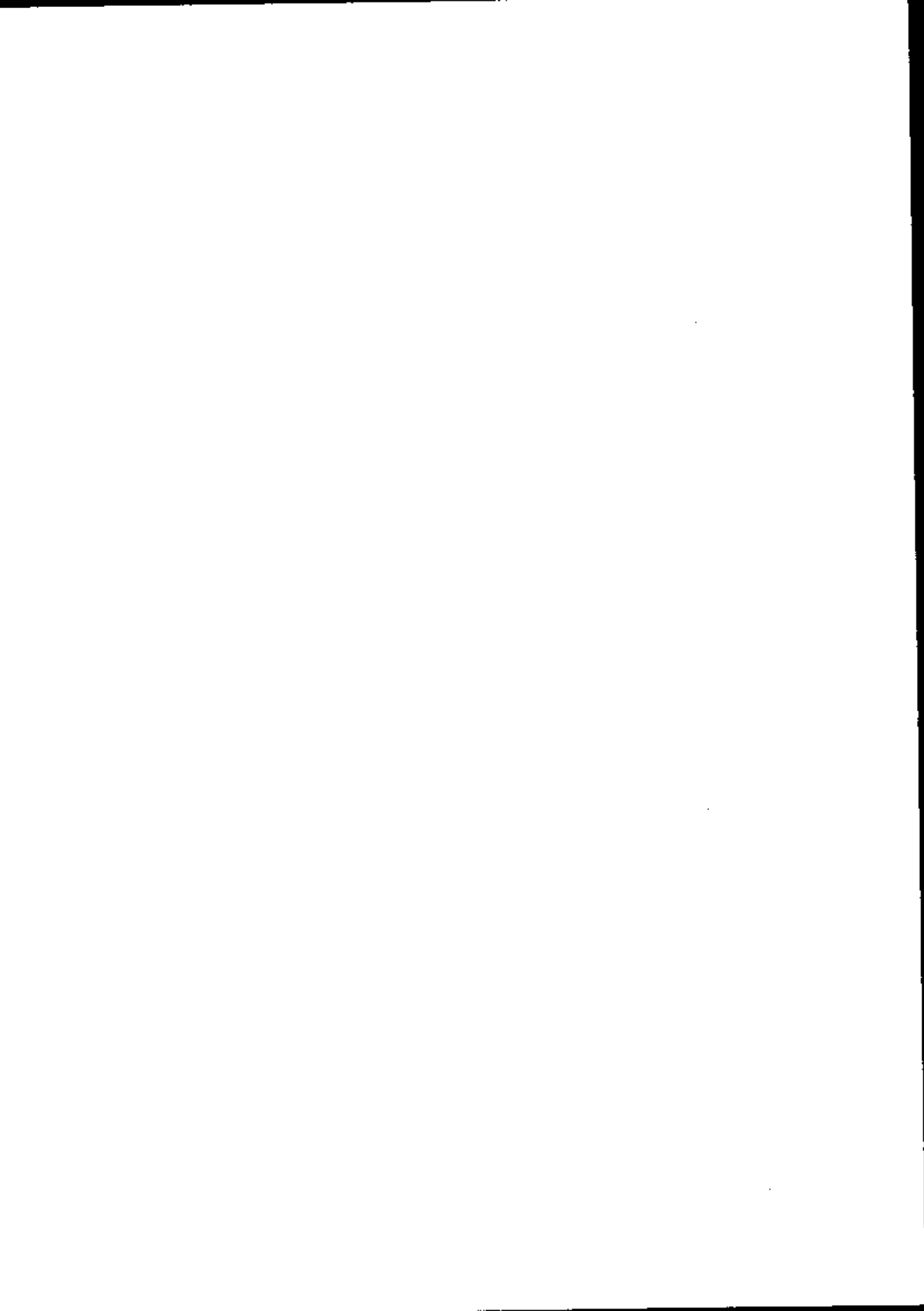
- ARTICLE 8 – ORDRES DE SERVICE
- ARTICLE 9 - ROLE ET RESPONSABILITE DU CO-CONTRACTANT
- ARTICLE 10 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS
- ARTICLE 11 - DESCRIPTION DES FOURNITURES
- ARTICLE 12 - RECEPTION PROVISoire DES FOURNITURES
- ARTICLE 13 – GARANTIE ET CAUTIONS
  - 13.1. CAUTIONNEMENT DEFINITIF
  - 13.2. DELAI DE GARANTIE
  - 13.3 RETENUE DE GARANTIE
- ARTICLE 14 – RECEPTION DEFINITIVE

## CHAPITRE III: DISPOSITIONS FINANCIERES

- ARTICLE 15 - GENERALITES - PRIX
- ARTICLE 16 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 17 - MODALITES DE PAIEMENT
- ARTICLE 18 - DOMICILIATION BANCAIRE
- ARTICLE 19 - REGIME FISCAL
- ARTICLE 20 - TIMBRES ET ENREGISTREMENT
- ARTICLE 21 – NANTISSEMENT DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 22 – INTERETS MORATOIRES
- ARTICLE 23 – PENALITES DE RETARD

## CHAPITRE IV: DISPOSITIONS DIVERSES

- ARTICLE 24 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 25 - LITIGES
- ARTICLE 26- RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 27 - VALIDITE ET ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE-COMMANDE



**ARTICLE 1 - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre-Commande a pour objet la fourniture du mobilier de bureau dans les structures des services centraux du MINEDUB. La description de ladite fourniture est indiquée à l'article 11 ci-après.

**ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre Commande est passée après consultation pour la Demande de Cotation N° \_\_\_\_\_ /DC/MINEDUB/CMPM/2019 du \_\_\_\_\_ pour l'équipement des structures des services centraux du MINEDUB en mobilier de bureau.

**ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE**

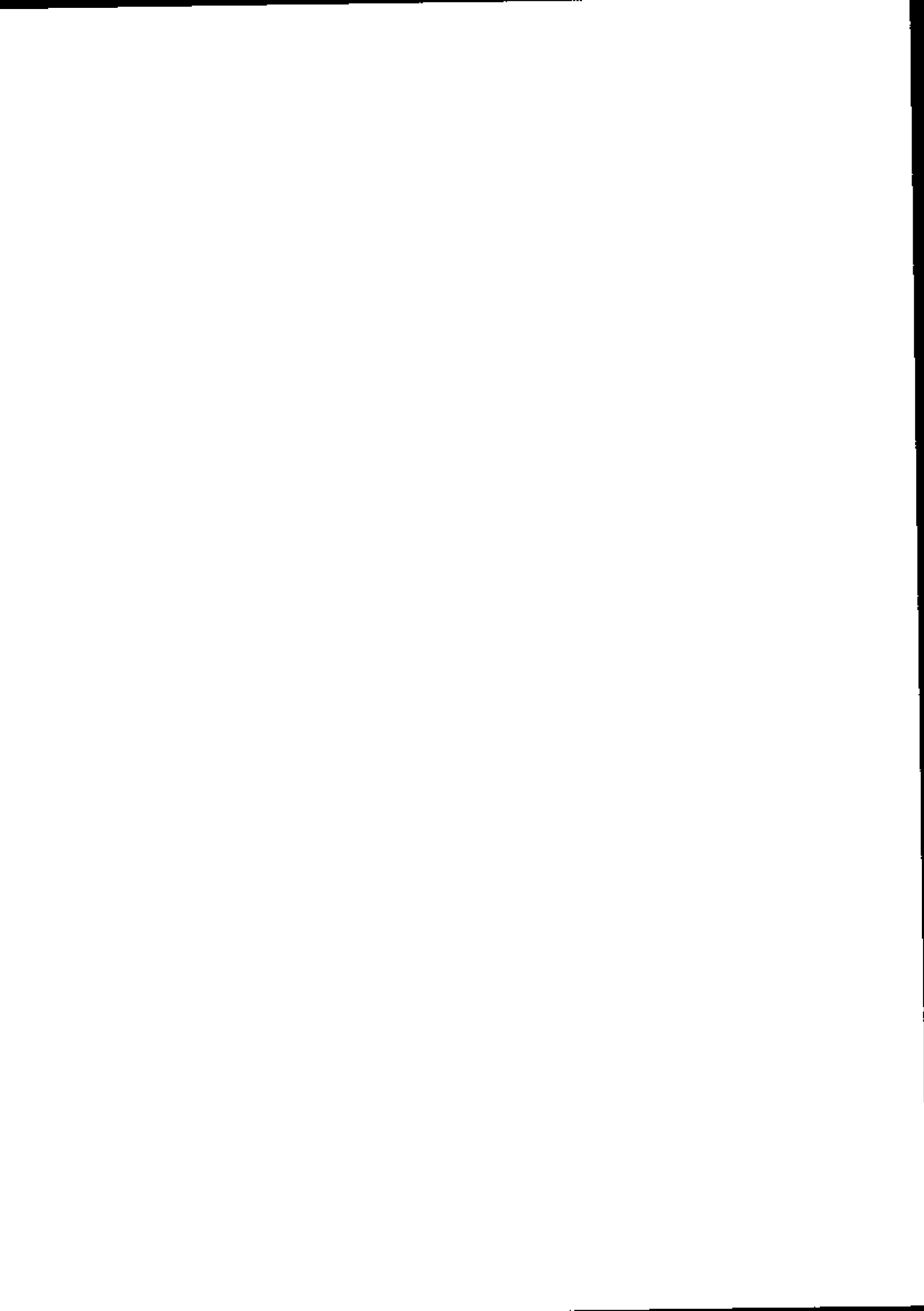
Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre-Commande sont par ordre de priorité :

- Les Spécifications Techniques (Description Technique du mobilier) ;
- La soumission du Co-contractant et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires aux Spécifications Techniques;
- Le cadre du Bordereau des Prix Unitaires ;
- Le cadre du devis quantitatif et estimatif ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics mis en vigueur par l'arrêté N° 033/CAB/PM du 13/02/2007.

**ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX APPLICABLES**

La présente Lettre-Commande est soumise aux textes ci-après :

1. La Loi n° 2018/022 du 18 décembre 2018 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
2. Le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
3. Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant sur les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
4. Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics en ses termes non –contraires au Code des Marchés Publics;
5. Le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP (Agence de Régulation des Marchés Publics) ;
6. Le Décret n°2018/0001/PM du 05 janvier 2018 portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés publics et fixant ses règles d'utilisation;
7. Le Décret n° 2018/0002/PM du 05 janvier 2018 fixant les conditions et modalités de passation des marchés publics par voie électronique au Cameroun ;
8. La Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
9. Les normes en vigueur ;
10. D'autres textes spécifiques concernant le domaine de la Lettre Commande.



## **ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR**

Pour l'application des dispositions de la présente Lettre-Commande, il est précisé que :

- Le Maître d'Ouvrage est le Ministre de l'Education de Base,
- les attributions du Chef de Service du Marché sont dévolues au **Chef de la cellule des projets;**
- les attributions de l'Ingénieur sont exercées par le **Sous - Directeur du Patrimoine.**

## **ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

Le délai de livraison des fournitures est fixé à **60 (soixante) Jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des livraisons.

La livraison se fera au Ministère de l'Education de Base.

## **ARTICLE 7 - DOMICILE DU CO-CONTRACTANT**

Le Co-contractant fait élection de domicile à : \_\_\_\_\_

B.P. \_\_\_\_\_

Tel.: \_\_\_\_\_

Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

## **CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE**

### **ARTICLE 8 : ORDRES DE SERVICE**

8.1. L'ordre de service de commencer les prestations est signé par l'Autorité Contractante qui est le Maître d'Ouvrage avec copie au Chef de Service, à l'Ingénieur et à l'Organisme Payeur.

8.2. Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de Service avec copie à l'Ingénieur et à l'Organisme Payeur.

8.3. Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront directement signés par le Chef de Service et notifiés au cocontractant par l'Ingénieur.

8.4. Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service avec copie à l'Ingénieur.

8.5. Le Cocontractant dispose d'un délai de 15 (quinze) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le Cocontractant d'exécuter les ordres de service reçus.

### **ARTICLE 9 - ROLE ET RESPONSABILITE DU CO-CONTRACTANT**

Le Co-contractant a pour mission d'assurer la livraison du mobilier de bureau tel que décrit à l'article 11 sous le contrôle de l'Ingénieur et ce conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente Lettre Commande.



## **ARTICLE 10 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Les prestations du Co-contractant comprennent l'achat, la livraison du mobilier de bureau aux structures des services centraux du MINEDUB et leur maintenance pendant la période garantie.

## **ARTICLE 11 - DESCRIPTION DES FOURNITURES**

Le mobilier à livrer par le Co-contractant repose sur la base des formulations du prestataire qui est décrit dans le tableau ci-après :

<b>Eléments</b>	<b>Caractéristiques</b>
Fauteuils directeur	
Chaises visiteur	
Fauteuils secrétaire	

## **ARTICLE 12 - RECEPTION PROVISOIRE DES FOURNITURES**

A la demande du Co-contractant, Le Maître d'Ouvrage fixera la date de la réception provisoire qui sera effectuée par une commission composée comme suit :

- **Président :** Le Représentant du Ministre de l'Education de Base ;
- **Rapporteur :** L'Ingénieur du Marché;
- **Membres :** Le Chef de Service du Marché ;  
Le Chef de Service des Marchés Publics du MINEDUB ;  
L'Agent chargé des opérations de Comptabilité Matière du Cabinet du MINEDUB ;  
Le Co-contractant ou son représentant dûment mandaté.

**Observateurs :** Deux (02) représentants du MINMAP (DGMAS et DGMP).

Elle vérifiera la conformité du mobilier avec les prescriptions de la Lettre-Commande et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité du mobilier, le Co-contractant sera invité à remplacer à ses frais les fournitures non conformes.

Le procès verbal sera signé par tous les membres de la commission et le cocontractant, la commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception provisoire signé par tous les membres de la commission et par le Co-contractant. Ce procès-verbal se prononce sur la qualité du mobilier et le respect des clauses contractuelles.

## **ARTICLE 13 – GARANTIE ET CAUTIONS**

### **13.1. : CAUTIONNEMENT DEFINITIF**

Le cautionnement définitif est fixé à 2% du montant TTC de la Lettre Commande. Il est constitué et transmis au Chef de Service dans un délai maximum de 20 (vingt) jours à compter de la date de notification de la Lettre Commande. Le cautionnement sera restitué ou la garantie libérée dans un délai d'un mois suivant la date de réception provisoire des fournitures à la suite d'une mainlevée délivrée par le Maître d'Ouvrage après demande du Cocontractant.



### **13.2. DELAI DE GARANTIE**

La durée de garantie est de 06 (six) mois à compter de la date de réception provisoire des fournitures.

Pendant la période de garantie, le Co-contractant est tenu :

- (i) de remplacer tout mobilier ou équipement défectueux
- (ii) d'assurer la maintenance des équipements livrés.

### **13.3. RETENUE DE GARANTIE**

Une retenue de 5 % sera opérée sur le montant HT de la présente Lettre Commande et ne pourra être restituée qu'à la fin de la période de garantie si les conditions de garantie sont satisfaites. Cette retenue peut être remplacée par une caution de même montant établie par un établissement financier de 1<sup>er</sup> ordre agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

## **ARTICLE 14 : RECEPTION DEFINITIVE**

### **14.1. Modalités de la réception définitive**

La réception définitive sera effectuée après demande expresse du co-contractant. La Commission pour la réception définitive sera la même que celle ayant prononcé la réception provisoire.

### **14.2. Attributions de la Commission de réception définitive**

Avant de prononcer la réception définitive, la Commission vérifiera, par tous les moyens à sa disposition (P.V. de réception provisoire, etc.), que les clauses contractuelles ont été entièrement respectées et que le Cocontractant s'est honorablement acquitté des tâches prescrites pour la période de garantie.

A l'issue de la séance de la Commission, il sera dressé un procès-verbal de réception définitive signé par tous les membres de ladite commission.

## **CHAPITRE III - DISPOSITIONS FINANCIERES**

### **ARTICLE 15 - GENERALITES - PRIX**

Le Co-contractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les sujétions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente Lettre Commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

### **ARTICLE 16 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE**

Le montant total de la présente Lettre-Commande s'élève à la somme de -----  
(-----FRANCS) CFA  
toutes taxes comprises conformément au devis, quantitatif et estimatif ci-après :



Référence	Désignation	Qté	P.U.	P.T.
	Fauteuils directeurs	40		
	Chaises visiteur	40		
	Fauteuils secrétaire	40		
	<b>TOTAL HT</b>			
	TVA (19,25%)			
	IR (2,2% ou 5,5%)			
	<b>TOTAL TTC</b>			
	<b>NET A PAYER</b>			

### **ARTICLE 17 - MODALITES DE PAIEMENT**

#### **Avance de démarrage**

Dès la notification de la Lettre Commande au Co-contractant, un acompte correspondant à 30 % peut être accordé au titulaire de la Lettre Commande, sur sa demande.

Cet acompte est cautionné à 100 % (cent pour cent) par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La main levée de cette caution est délivrée à la réception de toutes les fournitures objet de la Lettre-Commande.

Le paiement des prestations au fournisseur se fera à 100% (cent pour cent) sur présentation des factures et procès verbaux de réception partielle. Ces factures seront élaborées en 10 (dix) exemplaires dont l'original sera timbré conformément à la réglementation en vigueur.

### **ARTICLE 18 - DOMICILIATION BANCAIRE**

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente Lettre-Commande par virement au compte bancaire N° \_\_\_\_\_ ouvert par le Co-contractant auprès de la banque \_\_\_\_\_ agence de \_\_\_\_\_.

### **ARTICLE 19 - REGIME FISCAL**

La présente Lettre Commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur dans la République du Cameroun.

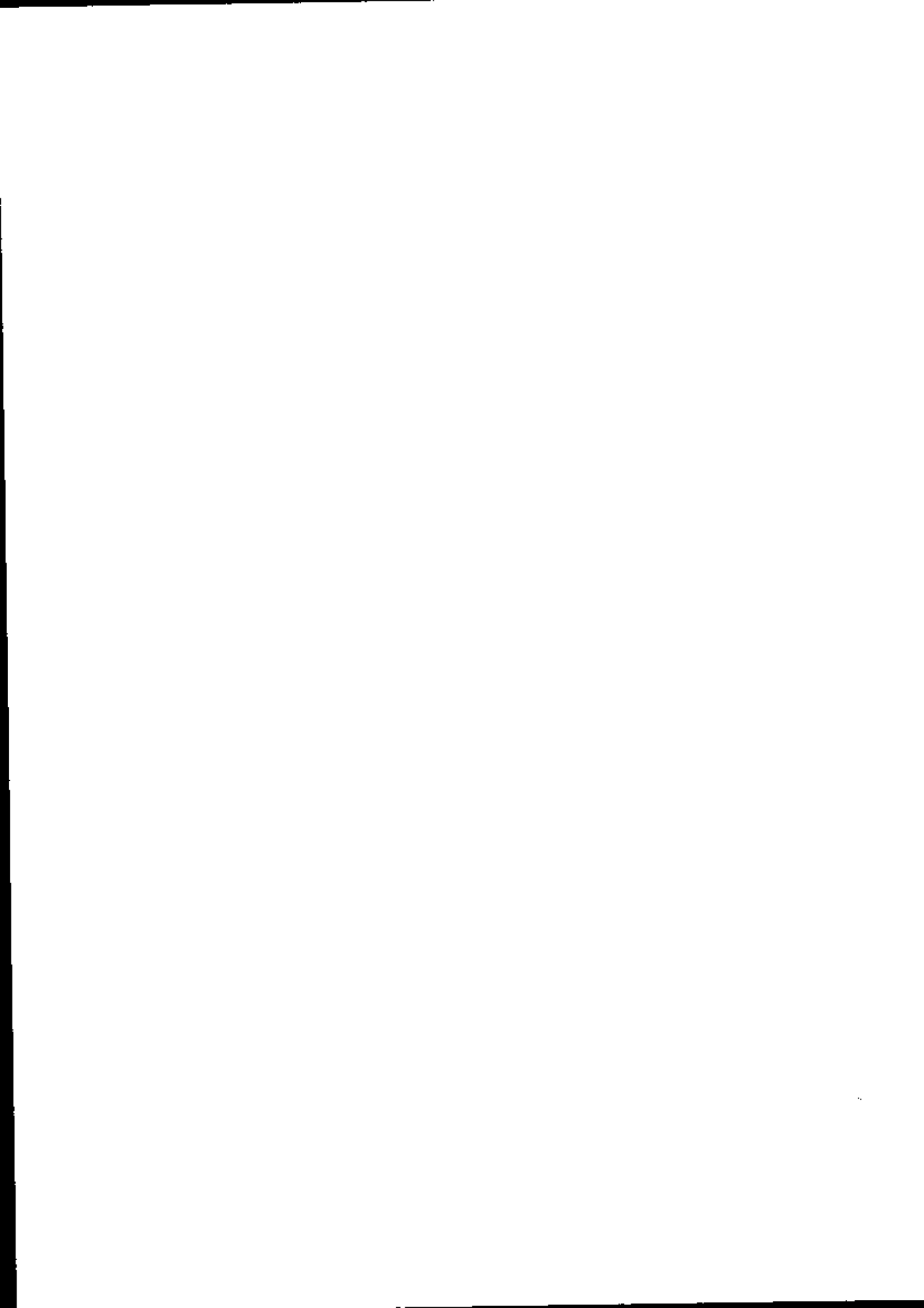
La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est retenue à la source par le Maître d'Ouvrage.

### **ARTICLE 20 - TIMBRES ET ENREGISTREMENT**

7 (Sept) exemplaires originaux de la présente Lettre-Commande sont à timbrer et à enregistrer par les soins du Co-contractant et à ses frais, conformément à la réglementation en vigueur.

### **ARTICLE 21 - NANTISSEMENT DE LA LETTRE COMMANDE**

En vue de l'application du régime de nantissement prévu par le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, sont désignés comme suit :



- Autorité chargée de l'ordonnancement et de la liquidation de la présente Lettre Commande : **Le Ministre de l'Éducation de Base.**

- Autorité chargée des paiements :  
**Le Payeur de la Paierie Spécialisée MINEDUB- MINESEC**
- Autorité compétente pour fournir les renseignements sur la présente Lettre Commande est : **Le Chef de la cellule des projets du MINEDUB.**

#### **ARTICLE 22 : INTERETS MORATOIRES**

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues, conformément à l'article 167 du Décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics.

#### **ARTICLE 23 : PENALITES DE RETARD**

1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

a. 1/2000<sup>e</sup> (Un deux millième) du montant TTC de la Lettre Commande de base par jour calendaire de retard, du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la Lettre Commande.

b. 1/1000 (un millième) du montant TTC de la Lettre Commande de base, par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à 10% (dix pour cent) du montant TTC de la Lettre Commande de base.

### **CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES**

#### **ARTICLE 24 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE**

15 (Quinze) exemplaires de la présente Lettre-Commande seront édités par le Co-contractant et remis au Maître d'Ouvrage pour diffusion.

#### **ARTICLE 25 - LITIGES**

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe.

A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente Lettre Commande sera définitivement tranché par la juridiction camerounaise compétente.

#### **ARTICLE 26 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre-Commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

#### **ARTICLE 27- VALIDITE ET ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre-Commande ne sera valide qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Co-contractant.



PAGE \_\_\_\_\_ ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE N° \_\_\_\_\_ /LC/  
 MINEDUB/SG/DRFM/SDMP/2019 PASSEE AVEC \_\_\_\_\_ APRES  
 CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°  
 /DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
 STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MOBILIER DE  
 BUREAU.

MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE :

TTC	
HTVA	
T.V.A. (19.25 %)	
IR (2,2% ou 5,5%)	
Net à payer	

DELAI DE LIVRAISON :

\_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ ) JOURS

**Lue et acceptée par le Co-contractant**

Yaoundé, le .....

**Signée par le Maître d'ouvrage,  
 (Ministre de l'Education de Base)**

Yaoundé, le .....

**Enregistrement**



**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB)**  
**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**  
N° \_\_\_\_ /DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
SERVICES CENTRAUX EN MOBILIER DE BUREAU.  
\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

EXERCICE 2019

IMPUTATION: 53 15 198 17 340020 2261

**Pièce N° IX :**

**LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES  
D'ASSURANCES AGREEES ET HABILITEES A EMETTRE DES  
CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**



**LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREES ET  
HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**

**BANQUES**

1. AFRILAND FIRST BANK (FIRST BANK) B P 11 834, Yaoundé;
2. BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM), B P 2 933 Douala.
3. BANQUE GABONAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK), B P 600 Douala.
4. BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC) B P 1925 Douala;
5. CITIBANK CAMEROON (CITIGROUP), B P 4 571 Douala;
6. COMMERCIAL BANK OF CAMEROUN (CBC), B P 4 004 Douala.
7. ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK), B P 582 Douala;
8. NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC-BANK); B P 6 578 Yaoundé;
9. SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN (SCB – Cameroun), B P 300 Douala;
10. SOCIETE GENERALE DU CAMEROUN (SGC); B P 4 042 Douala;
11. STANDARD CHARTERED BANK CAMEROUN (SCBC), B P 1 784 Douala
12. UNION BANK OF CAMEROUN PLC (UBC), B P 15 569 Douala;
13. UNITED BANK FOR AFRICA (UBA), B P 2 088 Douala;
14. BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME), B P 12 962 Yaoundé.

**I- COMPAGNIES D'ASSURANCES**

1. ACTIVA ASSURANCES, B.P 12 970 Douala.
2. ASSURANCE ET REASSURANCE AFRICAINE (AREA) S.A, BP.18 404 Douala
3. CHANAS ASSURANCES, B. P 109, Douala.
4. PRO ASSUR S.A, B.P. 6.650, Douala.
5. ZENITHE INSURANCE, BP 1130, Douala, Yaoundé.
6. ATLANTIQUE ASSURANCES SA, BP 2933 Douala ;
7. BENEFICIAL GENERAL INSURANCE S A, BP 2328, Douala;
8. CPA SA ,BP 54, Douala;
9. NSIA ASSURANCES SA, BP 2759, Douala;
10. SAAR SA, SA, BP 1011, Douala ;
11. SAHAM ASSURANCES SA, BP 11315, Douala.

